

Marseille, le 4 janvier 2010

COMPTE RENDU DU CTPL du 18 décembre 2009

Le Comité Technique Paritaire Local (CTPL) s'est réuni le 18 décembre 2009 sous la présidence de M. Patrick GATIN, Trésorier-payeur Général de la région PACA et des BdR.

La première session prévue le 14 décembre avait été boycottée par toutes les organisations syndicales : FO DGFIP 13, CGT TRESOR 13 et SUD TRESOR 13 pour protester contre les nouvelles suppressions d'emplois. Le quorum n'étant pas atteint le TPG a dû reconvoqué une seconde fois le CTP.

Rappel : lors de la seconde réunion, le quorum n'est plus nécessaire, c'est-à-dire que le TPG peut prendre les décisions sans consulter les représentants des personnels s'ils sont absents.

Répartition des emplois 2010

Situation pour la Filière Gestion Publique des BdR :

- ✓ Au titre de l'ORE 2009 : (+ 5B et - 27 C) : 22 suppressions d'emplois.
- ✓ Au titre du plan de qualification ministériel (PQM) : (+ 1A et - 1B)
d'où la désimplantation de 23 emplois (+ 4B et - 27 C).

Paramètres transversaux= 23,10.

Il existe 44 emplois communs: les équipes de renfort et les agents enquêteurs.

Plusieurs situations particulières sont prises en compte par la direction (cf tableau au verso) :

- elle souhaite éviter les « effets yoyo » d'une année sur l'autre en neutralisant totalement ou partiellement le nombre d'emplois supprimés (T Marseille 12/13, Paierie Départementale, T Marseille Amendes, RFMM).
- elle rééquilibre les emplois communs (enquêteurs et Equipes de renfort) sur les trois arrondissements.
- elle prend en compte certaines situations nouvelles (fusion Châteaurenard/Barbentane, transfert de charge de T Marseille 1^{er} vers T Marseille 5/6^{ème} [6 emplois] et transfert de la gestion de la commune de Châteauneuf les Martigues de la T Marignane à la T Martigues. A noter que la T Marignane clôturera la gestion 2009 de Châteauneuf).
- En ce qui concerne la TG, la mise en place du Pôle Régional de Consignations est prise en compte (+ 6 emplois à la CDC), elle se fera en 3 vagues sur l'année 2010. Le TPG donne l'information que la mise en place de la plateforme Chorus en 2011 va entraîner 26 arrivées de fonctionnaires des Ministères dans nos services.

FO DGFIP 13, force de propositions, obtient la création d'un emploi d'Inspecteur Adjoint à Trets

Lors du CTPL du 07/10/2009, les délégués FORCE OUVRIERE ont revendiqué la création d'un emploi d'Inspecteur Adjoint pour la Trésorerie de Trets, en effet cette trésorerie mixte n'en était pas doté alors que des trésoreries spécialisées classées derrière elle au classement national en ont.

FO DGFIP 13 a obtenu satisfaction puisqu'un emploi d'Inspecteur Adjoint sera implanté à la Trésorerie de Trets en principe au 1^{er} septembre 2010.

C'est l'exemple même qui prouve que FORCE OUVRIERE défend les services. Si les délégués FO DGFIP 13 avaient décidé de ne pas se rendre au CTPL et ainsi ne pas plaider pour cette

implantation avec des arguments concrets, l'emploi n'aurait certainement pas été créé. C'est la victoire du bon sens pour le syndicat FORCE OUVRIERE !

Les délégués FO DGFIP 13 ne sont pas partisans de la politique de la chaise vide, ils préfèrent en tant que représentants des personnels être en face des représentants de l'administration, pour discuter, pour débattre, pour revendiquer, pour faire des propositions dans l'intérêt des services et des agents et enfin de donner ou non leur accord.

A noter également qu'en ce qui concerne l'emploi d'Inspecteur adjoint à la T Châteaurenard revendiqué par FO DGFIP 13, les choses ne sont pas encore actées mais la délégation interrégionale apporte un soutien clair dicit le TPG . A suivre...

Autres interventions des délégués FO DGFIP 13 qui ont demandé :

- L'état de la vacance d'emplois. En effet à quoi bon avoir des emplois s'ils sont vacants ?
- L'état des lieux de l'absentéisme sous toutes ses formes (maladie, formation, etc...). En effet certains postes souffrent particulièrement de l'absentéisme ; il faut pouvoir y remédier donc en débattre avec des éléments concrets.
- La consécration d'un point spécifique de l'ordre du jour d'un tout prochain CTP à la situation du SIP de Tarascon où les difficultés sont importantes. L'Outil de répartition des Emplois attribue 1,89 emploi de la Filière Gestion Publique à ce poste comptable, 3 emplois de B et C sont implantés et cela ne semble pas suffisant. Pour FO DGFIP 13, il convient d'examiner de très près la situation. La direction relève qu'il y a en réalité : 1,68 emploi pour l'activité recouvrement et 0,25 pour l'activité Caisse/Comptabilité, soit 1,93 auquel elle ajoute 1 emploi ; donc au total :2,93 arrondi à 3. Le TPG a bien noté la demande de mise à plat ; il proposera une réunion à la DSF d'Aix avec les représentants des personnels, au SIP de Tarascon avec les agents concernés.
- Pourquoi un emploi est supprimé à la T Châteaurenard dans le cadre de la fusion avec la T Barbantane dans la mesure où des emplois ne sont pas créés lorsque l'administration transfère l'activité recouvrement d'un poste mixte vers un SIP ? Ce n'est pas cohérent ! Le TPG comprend la remarque mais ajoute que nous conservons les emplois dans les SIP.

Après débats, le TPG a proposé la répartition des 972 emplois de catégorie B et C.

Sont concernés par des variations :

Poste	Gain	Poste	perte	Au lieu de
ERD Marseille	+2	TG	-2	
T Martigues	+1	T Marseille Amendes	-2	-3
T Lambesc la Roque	+1	RFMM	-2	-3
		RFMAP	-1	
		T Marseille 2/15/16	-1	-2
		Paierie Départementale	-1	-2
		T Marseille 7	-1	
		T Marseille 8	-1	
		T La Ciotat	-1	
		RF Aix	-1	
		Enquêteurs Aix	-1	
		ERR Aix	-1	
		T Aix Municipale	-1	
		T Aix C H	-1	
		T Berre	-1	
		T Gardanne	-1	
		T Marignane	-2	
		T Trets	-1	
		RF Arles	-1	
		Enquêteurs Arles	-1	
		ERR Arles	-1	
		T Istres	-1	
		T Châteaurenard	-1	

FORCE OUVRIERE considère que la réforme d'ampleur qui a été engagée rend indispensable l'interruption du mouvement de suppressions d'emplois. Celui-ci découle d'une appréciation simpliste dont l'incidence sur le fonctionnement futur des services sera probablement lourd de conséquences. Les délégués FO DGFIP 13 ont par conséquent voté CONTRE les suppressions d'emplois.

Présentation du projet définitif d'implantation
des services du Centre des finances Publiques de La Ciotat

Les plans du SIP et de la Trésorerie de La Ciotat ont été présentés. Ils n'appellent pas de remarques particulières. Il convient de saluer le travail réalisé par les ergonomes du Ministère en concertation avec les agents concernés. Si des difficultés sont apparues au tout début elles ont vite été gommées.

Questions diverses

Le TPG a évoqué la situation des 3 services du hall de la TG dont 2 devraient être transférés dans les locaux de l'actuelle trésorerie des Amendes, cependant les études sont en cours et rien n'est définitif. Les ergonomes se mettront au travail sur le dossier en mars. A l'heure actuelle personne ne sait ce qu'il en sera. C'est en tous cas le message délivré.

Les délégués FO DGFIP 13 ont demandé ce qu'il en était pour la mise en place du SIP d'Istres dont il semble qu'on parle dans la Filière Fiscale et pas dans la Filière Gestion Publique. La direction a répondu qu'une réunion dédiée à l'accueil se tenait le matin même du CTP avec les agents. A suivre...

Les délégués FO TRESOR 13 :

P-Jean PONS
T Marseille 10/11

J-Paul ARTAUD
T. Châteaurenard

J-Pierre LAN
TG

Michèle YARD
TG

J-Pierre SALVADOR
TG

Patrick JOLY
T. Allauch

Retrouvez tous nos tracts sur notre site web : www.fo-dgfip-sd.fr/013/
disponible via Magellan et Pythéas

**la section FO DGFIP 13
vous présente ses meilleurs voeux
pour l'année 2010**

Calendrier de la paye 2010

Calendrier des dates de valeur 2010 pour les crédits de la Banque de France

Mois	Application Paye
Janvier	27 janvier 2010
Février	24 février 2010
Mars	29 mars 2010
Avril	28 avril 2010
Mai	27 mai 2010
Juin	28 juin 2010
Juillet	28 juillet 2010
Août	27 août 2010
Septembre	28 septembre 2010
Octobre	27 octobre 2010
Novembre	26 novembre 2010
Décembre	22 décembre 2010

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer à la section des BdR du Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu FO DGFIP section des BdR Trésorerie Générale 183 Av du Prado 13357 Marseille Cedex 20

Téléphone : 04 91 17 92 04 ou 05

Télécopie : 04 91 17 92 24

e-mail : fo.013@dgfip.finances.gouv.fr